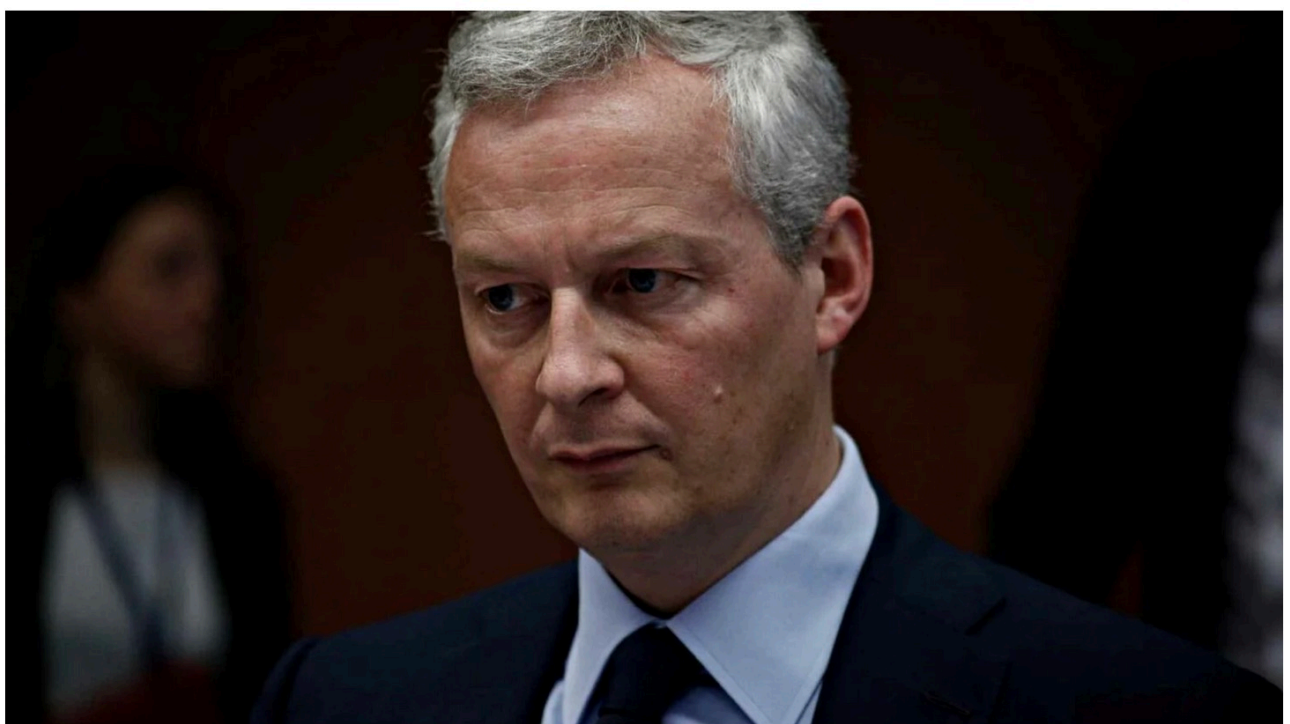


Le Maire aux députés LR : si tu votes avec nous je te donne de l'argent pour ta circonscription

écrit par Christine Tasin | 17 mars 2023



C'est le Parisien qui a vendu la mèche... Et ils osent nous parler de démocratie ! Ils achètent le vote des députés en leur donnant NOTRE argent pour nous entuber, pour permettre aux députés d'acheter le prochain vote en leur faveur ! Corruption !

☐☐☐ *Bruno Le Maire a appelé une députée LR opposée à la [#RéformeDesRetraites](#) pour la faire changer d'avis, en glissant que le gouvernement saurait être « attentif » à sa circonscription (en débloquant des moyens sur les priorités de son territoire).*

/ [@le_Parisien pic.twitter.com/800EVGGA56](#)

– Élections 202(2) (@2022Elections) [March 14, 2023](#)

Cela s'appelle de la prévarication ! Il y a longtemps, Cicéron, dans un discours célèbre, a réussi à faire condamner le gouverneur de Sicile [Verrès](#) pour prévarication et même concussion. Reste à savoir si les députés en question oseront témoigner et porter plainte.

Prévarication : *Grave manquement d'un fonctionnaire, d'un homme d'État, aux devoirs de sa charge (abus d'autorité, détournement de fonds publics, concussion).*

Concussion : *Infraction commise par un représentant de l'autorité publique ou une personne chargée d'une mission de service public qui, sciemment, reçoit, exige ou ordonne de percevoir une somme qui n'est pas due*

Retraites. Le ministre de l'Économie, [Bruno Le Maire](#), a appelé une députée LR pour qu'elle vote pour la retraite à 64 ans, en échange de « moyens pour sa circonscription ». Un procédé qui

« n'est pas acceptable en démocratie », d'ailleurs « interdit par le code pénal », [dénonce Mathilde Panot, présidente du groupe insoumis à l'Assemblée nationale](#). Dans une lettre, elle demande au Procureur général auprès de la Cour de Cassation de saisir la Cour de Justice de la République.

En difficulté pour imposer sa retraite à 64 ans, le gouvernement de Macron craque de partout. **Dérive autoritaire au Parlement** avec l'usage des articles 47.1 et 44.3 de la Constitution pour tordre le bras à l'opposition et au débat parlementaire. **Dérive autoritaire dans la rue** avec la répression de plus en plus forte des manifestants et l'ordre donné par Gérald Darmanin de réquisitionner les grévistes. **Et maintenant, le gouvernement, emmené par Bruno Le Maire, se lance dans une opération de tentative de corruption à grande échelle. Ils appellent un par un les députés Les Républicains (LR).**

D'après Le Parisien, lors d'un appel, le ministre de l'Économie a promis à une élue d'être « attentif » à sa circonscription en échange d'un vote favorable sur la réforme des retraites. Vous avez bien lu, celui qui dirige le Ministre des finances **promet d'investir de l'argent public pour les circonscriptions des députés qui accepteront de voter une loi.** Le député LR Pierre Cordier est, lui, revenu sur un échange avec un ministre et a affirmé « qu'il y a aussi des parlementaires à qui on fait des propositions sympathiques pour leur territoire ». La macronie ne sait plus quoi faire pour obtenir des votes pour son inique réforme. Notre brève.

<https://linsoumission.fr/2023/03/16/retraite-bruno-le-maire-scandale/>

La seule vraie question est : combien de députés LR ont-ils accepté ? En tout cas il y en a au moins un qui a eu l'honnêteté de dire non et de témoigner. Sans doute qu'il y

en a un plus plus, car Macron n'aurait pas déclenché le 49-3 s'il avait été sûr du vote des LR

Philippot en parle dans sa video, avec des extraits d'une belle émission sur CNews, Il a été excellentissime sur tous les sujets : retraite, régime spécial des sénateurs, UE, panier de crabe LREM-LR... et il pose la bonne question :

Quid de cette opposition majoritaire qui depuis juin n'a pas été capable de voter ensemble une motion de censure ? Ils sont en mesure de renverser le gouvernement.